



COMPTE-RENDU DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL (CSAL) DU 21/01/2025

Séance ouverte à 9 h

Étaient présent·e·s

Pour l'administration :

Mme GABELLE
Mme EXERTIER – M SOULIE
M BEZET
Mmes FROMENT et TOULZAC

Pour les OS : CGT – Solidaires – FO – CFDT/CFTC

Ordre du jour :

I – Approbation des procès verbaux :

*** CSAL du mardi 28 mai 2024 à 9 heures (pour avis)**

*** CSAL du jeudi 29 août 2024 à 14 heures (pour avis)**

II- Centre de gestion financière (CGF) – Bilan après création (pour information)

III – Bilan campagne déclarative 2024 (pour information)

IV – Bilan du télétravail 2023 (pour information)

V – Travaux Cruveilhier – point sur la fin des travaux avant réinstallation des services (pour information)

VI – Questions diverses.

Une déclaration liminaire a été lue en ouverture de séance par la CGT FP 87.
(vous la trouverez en annexe).

Réponses de la direction :

Je ne reviendrai pas sur un certain nombre de sujets nationaux.

Absence de dialogue social : CSAL de début décembre supprimé à cause du contexte politique + début janvier CSAL suppressions d'emplois n'a pas eu lieu. *Pour le CSAL de décembre, nous n'avons été informés de son annulation à aucun moment. Quant à celui de janvier, l'absence de budget le remet de facto en cause .*

Réunion informelle du 07/01/2025, pour dialoguer : conséquences d'un fonctionnement sans budget + nouveauté sur les mutations + conditions de vie au travail... *La CGT n'a pas participé en raison de l'absence d'un ordre du jour et afin d'éviter que soit traités certains sujets ayant toute leur place dans une instance telle que le CSAL. Par ailleurs, les informations peuvent également être évoquées en CSAL. L'ordre du jour de ce CSAL comporte, comme vous pouvez le noter, plusieurs points pour information.*

La directrice essaye de nous rassurer en disant que le travail de la direction ne s'est pas arrêté... *on ose espérer que c'est le cas. Ce n'est d'ailleurs pas le fond de notre pensée et nous invitons notre direction à lire notre déclaration liminaire.*

Pas de loi de finances... les discussions ont repris au sénat sur le projet initial...

Sous réserve : La Direction Générale (DG) a donné quelques éléments : le sénat poursuit sa lecture puis passage par la commission mixte paritaire, texte proposé au vote soit en février soit en mars, si tout va bien...

Mais on serait sur le même schéma du projet de loi de finances initial...

Donc pas de CSAL sur le sujet avant au mieux mars 2025.

Recrutements : Concours et renouvellement des CDD déjà en place selon les vœux de notre direction et des personnes contractuelles.

Perspective nationale de 1300 contractuels recrutés. La Directrice Départementale a fait remonter 3 demandes à la DG.

Restructuration terminée pour l'instant, travail sur les méthodes de travail, sur les missions, sur des simplifications...

Condition de vie au travail : Par rapport au management toxique dénoncé dans notre liminaire, la Directrice Départementale tient à défendre les encadrants qui sont présents et investis dans leurs missions... *À moins qu'on ait des choses à lui dire... tout va donc bien à la DDFIP 87, il n'y a pas de problèmes de management. Attention, nous n'avons jamais dit que tous les encadrants appliquaient un management toxique.*

La Directrice Départementale pense au plus profond d'elle que les agents sont consciencieux, compétents et professionnels. *Ces propos sont-ils remontés en centrale ? Des paroles aux actes comme décrit dans la déclaration liminaire.*

I – Approbation des procès verbaux :

*** CSAL du mardi 28 mai 2024 à 9 heures (pour avis)**

Vote : Pour à l'unanimité

*** CSAL du jeudi 29 août 2024 à 14 heures (pour avis)**

Vote : Pour à l'unanimité

II – Centre de gestion financière (CGF) – Bilan après création (pour information)

Rappel du contexte général de la création du CGF. Ils sont fiers d'avoir pu maintenir ce service à Limoges

Sur les emplois :

Le dimensionnement du CGF de Limoges a été fixé à 37 emplois. (1A+, 2A, 34 emplois B et C). Au 20/01/2025, 29 agents. (1A+, 2A, 26 B et C)

Le sous-effectif est noté par la direction. Certains sont partis : retraites, concours, départs. L'apport de 3 contractuels, d'1 emploi pacte et d'1 B stagiaire (au 01/04/2025) ne permettra pas de combler les manques et nous attirons l'attention de notre direction sur les problématiques liées au sous-dimensionnement.

14 agents mis à disposition par d'autres ministères, qui ont dû opter pour le détachement, la Position Normale d'Activité (PNA) ou le retour auprès du ministère d'origine. 8 ont choisis le détachement (3 ans, renouvelable 1 fois), 6 la PNA. Pour les options, les agents concernés ont eu des fiches financières car différence de salaires : avec RIFSEEP plutôt avantageux, par contre pour les avancements d'échelon avantage DDFIP. C'était du cas par cas.

Quid de la mutuelle obligatoire. La question a été posée à la centrale.

Versement d'une prime de mobilité fonctionnelle de 1 000 €: suite à restructuration et plus de 10 jours de formations.

Sur le lieu de l'emménagement à Montmailler : une fois que les services concernés seront partis, réorganisation des services à Montmailler pour rationaliser les espaces. Mais rassurez-vous, tout le monde ne va pas bouger. *La place occupée par le SGC de Limoges tiendrait la corde.*

Sur les places de parking : des critères objectifs, (Limoges/extérieur)...il semblerait. Nous demandons communication de la note sur les critères d'attribution des badges, critères jugés opaques par nos collègues.

La direction souhaite offrir plus de badges que de places de parking (télétravail, temps partiel). Ils vont agir en équité.

Sur la restauration, les mêmes critères que pour les agents DDFIP donc pas de problème.

Par contre, pour le SFACT Ville de Limoges, problématique en cours avec la mairie de Limoges. Renouvellement des conventions : modification des critères. Contrat de collaboration. Impact sur la tarification.

De longues discussions...pour l'instant stériles, mais l'espoir demeure et des pistes sont à l'étude.

Sur le métier :

Liens très étroits avec les services prescripteurs

Globalement, selon la direction, le service marche très bien et satisfaction quant aux indicateurs. *L'harmonisation des procédures fut donc un nouvel eden...*

Le dimensionnement à 37 emplois ne sera jamais atteint. *Les problèmes de mathématiques perdurent à la DGFIP 37=29 ?*

III – Bilan campagne déclarative 2024 (pour information)

Une très forte sollicitation. *Cela pose question car 2023 fut marquée par des campagnes, a t'on sous évalué l'impact GMBI en 2023 à dessein ?*

M SOULIE pense que cela peut être dû à un besoin de réassurance pour l'utilisateur par rapport à GMBI.

Une Campagne 2024 remarquable car très largement portée par les agents : Relance des permanences via les France Services. *Le verbatim usagers permet de souligner que la présence de nos services est appréciée. Le fait qu'il ne reste qu'un temps est déploré.*

Relance du soutien aux populations sensibles : assistantes maternelles, maison d'arrêt. Taux de décroché exceptionnel

Organisation mise en place au sein des deux SIP très efficace : ce qui a permis notamment un accueil polyvalent de l'assiette jusqu'au recouvrement...C'est quelque chose qui commence à venir, sur la base du volontariat pour 2024 sur Limoges et déjà en place sur Saint Junien...*en route pour le SIP de demain.*

La note sur l'avance de crédit d'impôt est arrivée après le virement du 15/01/2025. Il aurait été souhaitable de l'avoir en amont, compte tenu de la modification du calcul de l'avance du crédit d'impôt.

Bonne maîtrise des e. contact par rapport à N-1.

D'un point de vue global, augmentation de l'accueil spontané, baisse du téléphone on reste un peu en dessous par rapport à 2023

Nous dénonçons l'absence de données chiffrées sur les retraitements de déclaration en ligne, qui en plus doivent être faites dans des délais très courts !

Le déport de l'accueil à Montmailler et les travaux sur le site Cruveilhier ont eu un impact. Réduction de l'accueil, par contre le téléphone ainsi que l'APRV ont augmenté.

Les déclarations transmises par EDI arrivent tardivement et elles ne sont pas exploitables de suite (pas de réponse de la Centrale sur le sujet pour le moment).

Pour 2025 : nous posons la question du téléphone dans les nouveaux locaux de Cruveilhier. La réponse : un grand bureau au fond du plateau (1^{er} étage aile ouest) pour la cellule téléphonique avec 6 places, phoniquement isolés et prévus à cet effet + casques + la campagne téléphonique est prévue par la direction...

IV – Bilan du télétravail 2023 (pour information)

Au 30/06/2024, 62 % des agents de la DGFIP bénéficiaient d'une autorisation de télétravail.

Le taux de la DDFIP 87 est inférieur au taux national, (approximativement 7 à 8 points en moins) mais légèrement supérieur par rapport à des départements aux caractéristiques proches. (+2/3 points)

82 refus de télétravail au niveau national (dont 40 pour manque d'autonomie) et 1 dans le 87. Aucun recours à la DDFIP 87, 22 recours hiérarchique, 1 recours en CAPN et 1 recours contentieux au niveau national.

Nous alertons une nouvelle fois car la non-formalisation d'une demande sur sirhius n'entraîne aucun refus .

Le télétravail reste basé sur le volontariat, à l'initiative de l'agent et n'est ni une récompense ni une punition et ne constitue en rien un outil de management.

Par ailleurs, si vous êtes victimes d'annulation de jour de télétravail ponctuel non justifié, parfois laissé à la seule appréciation du responsable de service, vous pouvez nous faire remonter votre situation. Tout refus doit être motivé.

La direction nous dit rester à l'écoute de ses situations.

Concernant les préconisations du médecin de prévention, toujours pas de chiffres quant au suivi desdites préconisations. Il n'en demeure pas moins que la directrice reste garante de la santé physique et mentale des agents de la DDFIP 87.

L'accompagnement et les formations suivies en matière de télétravail sont insuffisants. La CGT déplore la vision minimaliste du télétravail et des changements profonds dans l'organisation et les collectifs qu'il engendre. La bonne articulation du distanciel et du présentiel ne peut se percevoir dans les chiffres.

Il existe un fonds d'accompagnement (financement des doubles-écran, de téléphones portables, etc.). Quid des conditions de travail en distanciel, sont-elles les mêmes qu'en présentiel ? Un doute nous submerge, pas vous ? Ce fonds ne pourrait-il pas servir dans ce sens et notamment apporter un plus en termes d'ergonomie ?

Audit national (pas de résultat encore redescendu de la DG). Audit local sur une semaine cible : 30,89 % d'hommes télétravaillent contre 69,11 % de femmes. Ce sont surtout des problématiques d'ordre matérielles qui sont remontées.

Le télétravail ponctuel est plus sollicité que le télétravail fixe, car son fonctionnement est plus souple pour l'agent et, pour le service. Mais là encore il ne doit pas être imposé, contre la volonté du demandeur, de jours flottants plutôt que fixes. Pour rappel tous les jours flottants « non consommés » au cours d'une année ne sont pas reportables.

Sur la semaine cible :

	A	B	C
Volume en jour fixe	1/5	1/3	1/3
Volume en jour flottant	4/5	2/3	2/3

Au niveau national, nous constatons que les autorisations de télétravail se répartissent ainsi par catégories/ A+ (11,1%), A (24,1%), B (43,6 %), C (21,2%). Surpris par le chiffre peu élevé concernant la catégorie C nous demandons si des explications sont mises en avant et le taux départemental. Nous n'obtiendrons pas de réponses.

Une analyse plus fine du télétravail est nécessaire. L'organisation du travail s'est trouvé chamboulé en un laps de temps très court et les collectifs de travail et la cohésion des équipes ont pu être mis à rude épreuve bouleversant nos visions d'un monde du travail en évolution.

V – Travaux Cruveilhier – point sur la fin des travaux avant réinstallation des services (pour information)

Avancée de travaux :

Le calendrier de mise à disposition des différentes zones:

- RDC et R-1 aile nord (novembre 23) ;
- R+1 aile nord et local syndical (avril 24) ;
- R+2 et R+3 aile nord (mai 24) ;
- zone accueil RDC (août 24) ;
- zone DDAS au RDC (septembre 24) ;
- zone R-1 restaurant (octobre 24) ;
- R+2 et R+3 aile ouest (décembre 24) ;
- R+1 et R-1 aile ouest (janvier 25) ;
- Cages d'Escalier aile Ouest et centre (février 2025).

Des réserves signifiées au groupement lors des mises à disposition ne sont pas entièrement levées.

Des travaux restant à terminer au 1er semestre 2025 :

- La levée des réserves sur toutes les zones
- Le RDC de l'aile nord (zone tampon) sera repris en mars/avril 2025.
- La base vie du groupement sera levée et la zone chantier diminuée en janvier, ce qui permettra de récupérer une partie du parking et d'engager les travaux relatifs à ce dernier.

Mouvements de services au 1^{er} semestre 2025 :

Des déménagements interviendront au cours du 1er semestre 2025, selon l'ordre chronologique suivant :

- Plateau R+2 aile ouest : arrivée du SIE de Haute-Vienne en janvier (47 agents) ;
- Plateau R+1 aile ouest : arrivée du SIP de Limoges fin janvier-début février (56 agents)¹ ;
- Plateau R+2 aile ouest : arrivée du PRS en mars (10 agents) ;
- Plateau R+1 nord : arrivée de la DIRCOFI en mars (8 agents) ;
- Plateau R+2 centre: arrivée de la BNIC en mars (10 agents)
- Plateau R+3 ouest : arrivée des services de formation (ACIF -FORPRO) en mars – avril (un agent)² ;
- Plateau RDC nord : arrivée du SGC de Limoges et Amendes (dont sfact) en mai (48 agents) ;
- Plateau RDC nord : arrivée de la Paierie de Haute-Vienne en mai (9 agents).

Une cafeteria sera disponible en zone centre au R+1 face aux ascenseurs : en cours d'installation. Pas de date sur sa disponibilité.

Durant ce 1er semestre 2025, les déménageurs, les poseurs de meubles, les informaticiens de l'ESI ainsi que l'équipe logistique et technique de la DDFIP seront fortement sollicités.

Limitation à un seul jour de télétravail obligatoire ou d'absence indiqué sur le document préparatoire. *Nous intervenons, car ce n'est pas aux agents de financer quoique ce soit par un jour de congé. Aucun agent ne doit poser de congé contraint, lors de la journée de déménagement de ses affaires.* Des solutions sont proposées, la direction met à dispositions des salles pour pouvoir travailler ce jour-là, à Cruveilhier, Montmailler voire Turgot. En cas de « jour d'absence imposé » n'hésitez pas à nous contacter.

Retard des travaux estimé à un mois par M SOULIE.

Sur le chauffage :

Dysfonctionnements du chauffage au départ

Réglages du chauffage (congé des entreprises pendant 15 jours à Noël)

Changement de stratégie début janvier : chauffer à + de 19 °C, 21,4 °C actuellement en ne descendant pas la température (réglée plus haut que normale) ni la nuit ni le week-end. La suite : un réglage progressif pour redescendre à 19 °C.

Fin de semaine prochaine, couplage chaudière/pompe à chaleur en cas de défaillance de la pompe à chaleur + gestion à distance par l'entreprise.

La zone accueil a une situation particulière étant donné les travaux restant à réaliser : les températures resteront plus fortes dans cette zone pour l'instant. Mais les collègues sont à bout !

Après notre question directe à la direction : Cela coûte plus cher de chauffer toute la nuit et le week-end, que de redémarrer la pompe à chaleur les matins.

La ventilation va être entièrement réglée au mieux, mais l'air qui ressort des bouches est chauffé par la pompe à chaleur (à 19°) même si le ressenti est frais.

Ils doivent travailler dessus pour qu'il y ait un minimum de 19° sur tous les plateaux de travail.

Mais sensation de frais quand on est en dessous.

Obtenir une température homogène prendra du temps...

Problème de la liste de diffusion concernant les informations concernant la cantine, ou le parking, pour les sites extérieurs. Nous demandons, une fois de plus, que le message soit diffusé à tous agents.

Les collègues du SGC de Limoges et de la Paierie Départementale sont demandeurs d'informations concernant la future installation sur le site Cruveilhier

La direction indique que les plans ont été abordés avec les chefs de service des 2 services concernés. C'est maintenant aux chefs de service de communiquer avec leurs équipes.

Parking : toute la partie électrique est morte. Les travaux électriques sont en cours et doivent se terminer fin de semaine prochaine normalement.

VI – Questions diverses.

- Liste de diffusion adresse du SFACT : Nous alertons la direction que les collègues mairie de Limoges travaillant au SFACT ne reçoivent pas les mails d'information de notre direction. Cela vient du fait que leur adresse mail comporte la mention sfact après prenom.nom. La direction va vérifier et corriger ce problème.....

- Médecin de prévention : difficultés remontées au secrétariat général
Continuité d'activité mise en place : permanence d'un médecin de Bordeaux, 1 fois par mois sur Limoges, jusqu'à fin mars (retraite du docteur Rebière au 01/04/2025) qui ne traitera que l'urgence mais pas les visites quinquennales.
Fiche de poste diffusée : pas de candidat. *L'attractivité de la DGFIP a encore frappée ?*
Diffusion auprès de l'ordre des médecins en local.

- Il est bien prévu que les deux pointeuses manquantes seront réinstallées sur le site Cruveilhier (entrée et sortie cantine).

- Suite mail sur la déontologie (mail du 14/01/2025):
Nous demandons des compléments d'informations concernant ce courriel.
La Direction Générale a rappelé aux DDFIP que toute anomalie doit remonter à l'administration centrale (c'était en effet parfois traité au niveau local).
Pourquoi ce message : car tous les ans, ils trouvent des consultations anormales et ce n'est pas toujours pour regarder une date anniversaire.
Les situations sont différentes et seront remontées en centrale avec des éléments de contexte.
Ce point a été d'ailleurs abordé en réunion d'accueil par la directrice.

L'idée était de sensibiliser et d'indiquer que les dossiers remontent en centrale.
Beaucoup de consultation sur MIRA : date de naissance et adresses sont des informations sensibles.
Si nous ne contestons pas le fonds du message, la forme semble plus contestable.

Nous déplorons le déficit de visibilité et d'accessibilité de la déclaration d'accident de travail sur Ulysse 87. Un lien utile ou un accès rapide via l'intranet nous semblerait plus confortable. La direction va étudier la question.

Fin de la séance à 12 h 40

Les élu·e·s de la CGT Finances Publiques

Myriam MORANGE, Valérie LANDURE et Frédéric GILOUPPE



BULLETIN D'ADHESION

SANS LA CGT



AVEC LA CGT



NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : ☐ OUI ☐ NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>